

**Collectif Solidarité Contre l'Exclusion :  
emploi et revenus pour tous asbl**

**Rue Philomène 43  
1030 Bruxelles  
Tél. 02.218.09.90  
contact@asbl-csce.be**

Monsieur **Elio DI RUPO**,  
Président du Parti Socialiste  
Bd de l'Empereur, 13  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 25 janvier 2008

**Concerne : SUITE DE NOTRE COURRIER DU 5 JANVIER 2007 SUR :**

**Suivi de notre mémorandum «*Des CPAS qui garantissent le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine* »**

- **dépôt de propositions de loi visant à aligner le montant du revenu d'insertion octroyé aux cohabitants sur celui des isolés et à porter celui-ci au-dessus du seuil de pauvreté.**
- **dépôt de propositions de décret et d'ordonnance relatives à la publicité des débats du Conseil de l'action sociale.**

Monsieur le Président,

Nous revenons vers vous concernant deux questions que nous vous avons posées l'année passée, dans le cadre du suivi de notre mémorandum « *Des CPAS qui garantissent le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine* ».

Nous vous avons interpellé à ce sujet, par courrier, en date du 5 janvier 2007 (dont vous trouverez une copie en annexe).

Le 1<sup>er</sup> mars 2007, nous avons reçu une réponse de Madame Malvina Govaert, conseillère à l'Institut Emile Vandervelde (vous trouverez également copie de sa lettre en annexe).

Madame Malvina Govaert nous disait que le PS nous proposerait ensuite de participer à une rencontre officielle « *pour un échange de vue sur l'ensemble des problématiques traitées dans le cadre de la politique de cohésion sociale* ». Nous n'avons cependant jamais reçu une telle invitation.

Nous avons cependant relevé dans le courrier de Madame Govaert plusieurs éléments de réponse encourageants:

- Concernant le seuil de pauvreté, nous avons noté avec plaisir que « *pour le PS, il est essentiel que plus personne ne vive dans la pauvreté* ».

- Concernant l'individualisation des droits, nous avons bien acté que « *le PS se positionne clairement en faveur de cet objectif* ».
- Enfin, concernant la publicité des débats des Conseils des CPAS (hormis discussions sur des cas individuels), nous sommes heureux que le PS soit disposé « *à émettre ou à s'associer à un texte légal érigeant ce principe en réalité* ».

Nous avons par ailleurs pris acte des réponses positives sur ces questions de M. Yvan Mayeur (Député PS et Président du CPAS de Bruxelles) ainsi que de Mme Milquet et de Mme Durant (voir leurs interviews dans le DVD ci-joint).

Aujourd'hui que les élections législatives sont passées, et que la longue période de formation d'un gouvernement intérimaire a pris fin, le moment nous paraît propice pour revenir vers vous et envisager le suivi de nos questions :

- Le PS est-il prêt à déposer des propositions de loi visant à aligner le montant du revenu d'insertion octroyé aux cohabitants sur celui des isolés et à porter celui-ci au-dessus du seuil de pauvreté ?
- Le PS est-il prêt à concrétiser l'intention de dépôt de propositions de décret et d'ordonnance relatives à la publicité des débats du Conseil de l'action sociale (hormis pour les cas individuels) ?

Nous organisons ce 21 février prochain un rencontre-débat à l'occasion de laquelle nous présenterons les réponses officielles sur ces points des différents partis politiques (avec en introduction la projection de nos deux courts-métrages).

**Nous serions donc heureux de recevoir sur ces points précis une réponse circonstanciée pour le 15 février.**

**Serait-il par ailleurs possible de vous rencontrer (ou un de vos collaborateurs) pour connaître les propositions précises que votre parti serait prêt à défendre?**

Dans l'attente de votre réponse, nous demeurons, Monsieur le Président, à votre entière disposition pour toute information complémentaire, vous prions d'agréer nos meilleures salutations et vous remercions déjà pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente.

Pour le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion,

**Jean-Marie COEN,**  
Animateur

**Luca CICCIA,**  
Vice-Président

Annexes :

- Copie de notre courrier du 5 janvier 2007
- Copie de la réponse de Madame Malvina Govaert (IEV) du 1<sup>er</sup> mars 2007
- Notre DVD « *Une vie conforme à la dignité humaine* »